

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 29 avril 2014 portant nomination de membres du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale pour 2014 (54^e promotion)

NOR : AFSS1430322A

Le ministre des finances et des comptes publics et la ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article R. 123-28;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2013 fixant les modalités d'application de l'article R. 123-28 du code de la sécurité sociale en ce qui concerne l'organisation des concours, les modalités d'inscription, la nature et l'organisation des épreuves, le contenu des programmes, la composition et l'organisation des jurys et les règles de discipline des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 16 août 2013 fixant les dates des épreuves écrites et orales, la liste des centres d'épreuves écrites pour les concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale en 2014 (54^e promotion);

Vu l'avis du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de sécurité sociale en date du 27 mars 2014,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Sont nommés:

M. Kessler (Francis), maître de conférences à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, président du jury.

M. Duraffourg (Michel), inspecteur général des affaires sociales à l'inspection générale des affaires sociales, vice-président du jury.

Article 2

Membres du jury

M. Arzel (Gilles), directeur de la caisse primaire d'assurance maladie Pau-Pyrénées.

Mme Basso-Fattori (Agnès), directrice de la caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne.

M. Chailland (Alain), conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Mme Davenas (Brigitte), directrice évaluatrice à la Caisse nationale des allocations familiales.

Mme Lasserre (Christine), directrice du développement des ressources humaines à la caisse nationale RSI.

M. Lebelle (Francis), directeur de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bourgogne - Franche-Comté.

Mme Jeantet (Marine), inspectrice des affaires sociales à l'inspection générale des affaires sociales.

M. Mauhourat-Cazabieille (Thierry), directeur général de la Mutualité sociale agricole Midi-Pyrénées-Sud.

Article 3

Correcteurs associés pour les épreuves écrites obligatoires

Mme Baruchel (Nathalie), maître de conférences à la faculté de droit de Grenoble.

Mme Bastien (Anne), directrice adjointe à la caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine.

M. Bertrand (Frédéric), maître de conférences à l'institut de recherche mathématique avancée – université de Strasbourg.

Mme Dauffy (Laurence), directrice des prestations à la caisse primaire d'assurance maladie de la Seine-Saint-Denis.

M. Diethoeffer (Jérôme), administrateur civil auprès des ministères économiques et financiers.

Mme Jamot-Robert (Christelle), directrice générale de la caisse de mutualité sociale agricole d'Alsace.

M. Khennouf (Mustapha), inspecteur des affaires sociales à l'inspection générale des affaires sociales.

M. Orlandini (Julien), directeur adjoint du réseau à la Caisse nationale d'allocations familiales.

Mme Rabiller (Stéphanie), maître de conférences à l'université de Pau et des pays de l'Adour.

M. Trapeaux (Jérôme), directeur du centre hospitalier intercommunal du pays de Cognac.

Article 4

Examineurs spécialisés pour les épreuves techniques orales

Gestion comptable et financière

Mme Bigot (Claire), agent comptable de la caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF.

M. Garcia (Manuel), maître de conférences à l'institut universitaire technologique de Saint-Étienne.

Droit du travail

M. Landais (Marc), directeur des relations sociales à l'AGIRC-ARRCO.

Mme Julliot (Sophie), maître de conférences à la faculté de droit de Saint-Étienne.

Droit public

M. Matt (Jean-Luc), maître des requêtes au Conseil d'État.

Mme Psilakis (Christine), premier conseiller au tribunal administratif de Lyon.

Économie

M. Jamois (Sébastien), agent comptable de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Hérault.

Mme L'Harmet Odin (Corinne), maître de conférences en sciences économiques à l'institut d'administration des entreprises de Saint-Étienne.

Questions sanitaires et de protection sociale

M. Coursier (Philippe), maître de conférences à la faculté de droit et science politique de Montpellier.

Mme Draicchio (Christiane), responsable adjointe du département réglementation à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Santé publique

Mme Durand (Anne-Marie), directrice de la santé publique à l'agence régionale de santé Rhône-Alpes.

Docteur Prieur (Jean-Paul), directeur du réseau médical et des opérations de gestion du risque à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Science politique

M. Rozan (Arnaud), directeur de l'évaluation et de la stratégie à la Caisse nationale des allocations familiales.

Mme Sala-Pala (Valérie), maître de conférences à l'UFR sciences humaines et sociales de l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne.

Statistiques

Mme Maumy-Bertrand (Myriam), maître de conférences à l'institut de recherche mathématique avancée, université de Strasbourg.

M. Vassort (Stéphane), directeur adjoint à la caisse primaire d'assurance maladie des Pyrénées-Orientales.

Article 5

Suppléants

Jury plénier

M. Chevalier (Claude), directeur évaluateur à la Caisse nationale des allocations familiales.

M. Mattera (Michel-Henri), inspecteur des affaires sociales à l'inspection générale des affaires sociales.

Mme Rebecq (Geneviève), maître de conférences à l'université du Sud Toulon-Var.

Jury des épreuves techniques orales

M. Bouilloux (Alain), maître de conférences à l'université Lyon-II.

Mme Greffet (Fabienne), maître de conférences à l'université de Nancy.

Article 6

Le directeur de l'École nationale supérieure de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 29 avril 2014.

Pour les ministres et par délégation :
Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,
F. GODINEAU